Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502586-20260625-2026_250626_53-DE

delib 2026_25062026_53

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint Malo
Canton de Combourg
COMMUNE DE SAINT BRIEUC DES IFFS – 35630

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 25 Juin 2026 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 9
Nombre d'absents excusés : 2
Nombre d'absents non excusés : 1

Date de la convocation : 18/06/2026
Date de la publication : 18/06/2026
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 02/07/2026

PRÉSENTS : M. MILLET Serge – M. LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE Bernard – Mme LE MER Anne – M. FROGER René – Mme LOUAPRE Michèle – Mme MORVAN Christine – M. FONTAINE Antoine – Mme BRAULT Virginie
ABSENTS EXCUSÉS : M. KEROMEST Tugdual ***(a donné pouvoir à Mme LE MER Anne)*** – Mme LALONNIER Marjorie ***(a donné pouvoir à Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse)***
ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse
SECRETAIRE : Mme MORVAN Christine

16. PARTICIPATION 2025-2026 AUX FRAIS DE SCOLARITÉ DE L'ÉCOLE PRIVÉE DE HÉDÉ-BAZOUGES

Monsieur le 1er Adjoint informe que selon la circulaire préfectorale concernant l'année scolaire 2025-2026, la participation des collectivités de résidence aux charges de fonctionnement des écoles privées implantées sur le territoire d'autres communes, a été déterminée de la façon suivante :

1 554,00 € pour un enfant en classe maternelle (1 523,00 € l'année précédente)
493,00 € pour un enfant en classe primaire (476,00 € l'année précédente)

➔ Le coût d'un élève en maternelle évalué par l'école publique de Hédé-Bazouges (**1 536.22 € par élève**) étant **moins élevé** que le coût moyen départemental pour les **maternelles**, c'est le coût de l'école publique qui sera pris en compte pour les maternelles.

➔ Le coût d'un élève en primaire évalué par l'école publique de Hédé-Bazouges (**307.81 € par élève**) étant **moins élevé** que le coût moyen départemental pour les **primaires**, c'est le coût de l'école publique qui sera pris en compte pour les primaires.

L'école privée de Hédé-Bazouges a communiqué la liste des enfants résidant à Saint Brieuc des Iffs et fréquentant cet établissement :

- 7 élèves en maternelle x 1 536.22 € = 10 753.54 €
- 5 élèves en primaire x 307.81 € = 1 539.05 €

Soit un total de **12 292.59 €** pour l'année scolaire 2025-2026.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502586-20260625-2026_250626_53-DE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la participation de la commune aux frais de scolarité de l'école privée de Hédé-Bazouges pour l'année scolaire 2025-2026, pour un montant de 12 292.59 €.

Le Maire,
Serge MILLET

La secrétaire de séance,
Christine MORVAN

MAIRIE DE SAINT-BRIEUC-des-IFFS
35 Ille-et-Vilaine